



Contrat de carte à points
Amap Rucher des Mûriers
Miel et produits de la ruche
WITTELSHEIM **Saison**



Dans le cadre des activités de l'association ThurAmap, le présent contrat d'engagement est signé entre :	
Le producteur	Le consom'acteur
M. FICHTER Laurent LE RUCHER DES MURIERS	NOM, prénom
49 Rue de l'Entente	Adresse.....
68260 KINGERSHEIM	Code postal, commune
rucher_des_muriers@hotmail.fr Tel : 03.89.50.41.64 www.rucherdesmuriers.fr	Mail : Tél :

N° d'adhérent :

Membre de l'AMAP miel de Wittelsheim « Le Rucher des Mûriers » : oui – non

Membre d'une autre AMAP : oui - non

Valeur du point : 1.00€

Pour l'AMAP « LE RUCHER DES MURIERS », vous pouvez acquérir une carte à points **d'une valeur mini de 14 points (soit 14€) et d'une valeur maxi de 28 points (soit 28€)** sans date limite d'utilisation, et renouvelable sous conditions.

Produits proposés : Miels et produits de la ruche

Il est conseillé de commander les produits désirés un mois avant auprès du producteur ou en lui adressant un mail.

Attention ! : S'il suffit d'être adhérent à ThurAmap pour prendre une carte à points, seules les personnes ayant souscrit un contrat auprès de l'AMAP « LE RUCHER DES MURIERS », pourront renouveler leur carte à points en cours de saison.

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de Laurent FICHTER

Etabli en 1 exemplaire à, le et signé par les parties :	
Le producteur	Le consom'acteur
(signature)..... .	(signature).....

